

Sujet : [INTERNET] Projet photovoltaïque - société NIEVRE AGRISOLAIRE - communes de DIROL et de GERMENAY

De : Françoise T/

Date : 14/10/2022 16:56

Pour : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

A l'attention du commissaire enquêteur public,

Je suis tout à fait consciente des enjeux de transition énergétique auxquels nous sommes confrontés et pourtant je suis contre ce projet agrivoltaïque entre autres pour les raisons suivantes :

- artificialisation des sols et de la nature alors que ces panneaux peuvent être installés sur les toits des hangars agricoles, des entrepôts et super/hypermarchés, dans les zones industrielles, en ombrage des parkings des zones commerciales et autres. C'est peut-être un peu plus compliqué à mettre en place mais ce serait une attitude beaucoup plus écoresponsable.
- préservation des terres agricoles plus que jamais nécessaires à la production alimentaire humaine.
- la production de foin mise en avant n'est pas tenable : il servira à nourrir du bétail alors qu'on nous répète sur tous les tons qu'il faut consommer moins de viande ...!
- cerise sur le gâteau : ce foin sera envoyé par camions à des centaines de kilomètres produisant, après la destruction du milieu, une pollution contre laquelle, par ailleurs, on essaye de lutter. (Que ma main droite ignore ce que fait ma main gauche !?).
- j'ai lu par ailleurs qu'il y avait beaucoup d'incertitudes ou de flou concernant ce projet (taille réelle , implication d'élus avec le secteur privé, peu de retombés pour les communes et leurs citoyens, manque de planification ...)
- comme pour l'éolien, certains se servent de la transition énergétique pour leur propre profit. L'ensemble de la communauté doit être concerné. Ce n'est pas en raccourcissant la durée des enquêtes publiques et en entravant la consultation du dossier par les citoyens qui en font la demande que l'on honore la démocratie.

Merci de m'avoir lue.

F. T.